

Image not found or type unknown



Renvoi d'une assistante maternelle dans une association

Par **Iorrie**, le **09/06/2011** à **22:03**

Bonjour,rrrnJ'ai créer et financer une association d'où je suis la président pour gérer une maison d'assistantes maternelles et je souhaiterais pouvoir arrêter le regroupement avec mes 2 collègues lesquelles sont embauchées par les parents. Pouvez-vous me conseiller pour un éventuel "licenciement" ?